

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – BEGUIER Monique – BRIOLE Jean-Pierre – CHEILLAN Marc – CRACOWSKI Jacques – DAHRINGER Catherine – GRINDEL Xavier – SIMONNET Emmanuel – THEISOHN Heike

Excusées avec pouvoir : AUBLETTE Geneviève donne pouvoir à CHARRIN Philippe – TIDIER Isabelle donne pouvoir à THEISOHN Heike

Monsieur Marc CHEILLAN est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent Conseil municipal n'appelle aucune observation.

DELIBERATION N°2019_005 : BUDGET COMMUNAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2018 ;
- **DE DECLARER** que le compte de gestion du budget communal dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N°2019_006 : BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget centre communal d'action sociale pour l'exercice 2018 ;
- **DE DECLARER** que le compte de gestion du budget centre communal d'action sociale dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N°2019_007 : BUDGET CAISSE DES ECOLES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget caisse des écoles pour l'exercice 2018 ;
- **DE DECLARER** que le compte de gestion du budget caisse des écoles dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N°2019_008 : BUDGET COMMUNAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

En application de l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire présente le compte administratif, mais ne peut présider la séance au cours de laquelle est présenté ce document, ni ne participer au vote de ce dernier. Monsieur Emmanuel SIMONNET, Conseiller municipal délégué, est donc désigné Président de séance. Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT EXERCICE 2018	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2018
FONCTIONNEMENT	880 024.38	1 087 995.96	63 971.55	207 971.58	271 943.13
INVESTISSEMENT	3 115 801.18	3 612 767.95	- 461 023.93	496 966.77	35 942.84

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2018 du budget communal.

DELIBERATION N°2019_009 : BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

En application de l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire présente le compte administratif, mais ne peut présider la séance au cours de laquelle est présenté ce document, ni ne participer au vote de ce dernier. Monsieur Emmanuel SIMONNET, Conseiller municipal délégué, est donc désigné Président de séance. Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT EXERCICE 2018	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2018
FONCTIONNEMENT	1 259.28	1 520.00	5 643.87	260.72	5 904.59
INVESTISSEMENT	0.00	0.00	3 885.08	0.00	3 885.08

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2018 du budget centre communal d'action sociale.

DELIBERATION N°2019_010 : BUDGET CAISSE DES ECOLES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

En application de l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire présente le compte administratif, mais ne peut présider la séance au cours de laquelle est présenté ce document, ni ne participer au vote de ce dernier. Monsieur Emmanuel SIMONNET, Conseiller municipal délégué, est donc désigné Président de séance. Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT EXERCICE 2018	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2018
FONCTIONNEMENT	26 368.30	28 100.50	19 492.57	1 732.20	21 224.77
INVESTISSEMENT	0.00	65.42	640.06	65.42	705.48

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2018 du budget caisse des écoles.

DELIBERATION N°2019_011 : BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AFFECTER ET DE REPORTER** les résultats de l'exercice 2018 du budget communal comme suit :

Affectation en réserve en investissement	1068	24 311.74
Report de fonctionnement	002	247 631.39
Excédent de la section d'investissement reporté	001	35 942.84

DELIBERATION N°2019_012 : BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AFFECTER ET DE REPORTER** les résultats de l'exercice 2018 du budget centre communal d'action sociale comme suit :

Report de fonctionnement	002	5 904.59
--------------------------	-----	-----------------

DELIBERATION N°2019_013 : BUDGET CAISSE DES ECOLES - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AFFECTER ET DE REPORTER** les résultats de l'exercice 2018 du budget caisse des écoles comme suit :

Report de fonctionnement	002	21 224.77
--------------------------	-----	------------------

DELIBERATION N°2019_014 : APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE VAUVENARGUES

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la commune et Familles Rurales – Association de Vauvenargues tel qu'il est joint à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2019_015 : INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS - ACTUALISATION DU NOUVEL INDICE BRUT TERMINAL SANS MODIFICATION DES TAUX

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** de la modification de l'indice brut terminal conformément au décret ;
- **D'APPROUVER** le tableau récapitulatif des taux qui demeurent inchangés ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2019_016 : CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS SAINTE-VICTOIRE - DEPLACEMENT D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement tel qu'il est présenté pour le déplacement d'un transformateur et d'un compteur électriques dans la cadre de la construction du nouveau centre d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la subvention à un taux le plus haut possible pour le financement de cette opération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2019_017 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DE L'AIDE AU FONCTIONNEMENT CULTUREL – ORGANISATION DE LA FÊTE DU VILLAGE DANS LE CADRE DE MARSEILLE PROVENCE GASTRONOMIE 2019

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessous pour l'organisation de la fête du village « La Camargue à Vauvenargues » :

CHARGES	
Nature des charges	Montant en €
Animation culturelle et spectacle traditionnel – Manade	8 000
Repas traditionnel – Gardianne	6 000
Achat de vins – Caves locales	1 000
Réalisation d'objets promotionnels	2 000
Achat de produits locaux comp.	1 000
TOTAL HT	18 000

PRODUITS		
Subvention	%	Montant
<i>Participation des usagers</i>		<i>5 500</i>
Conseil départemental	80	10 000
Commune	20	2 500
TOTAL		9 800

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la subvention à un taux le plus haut possible pour le financement de cette opération au titre de l'aide au fonctionnement culturel ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour affichage du 18/03/2019 au 18/05/2019

Transmission au contrôle de légalité le 15/03/2018

Coralie BARTE
Directeur Général des Services